

LIMALONGES

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 MARS 2019

Le quatre mars deux mil dix-neuf, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges, se sont réunis à 20 heures dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales, et sous la présidence de Madame Machet Annette Maire

Date de convocation du conseil municipal : 25 février 2019

Présents : Messieurs et Mesdames : Machet Annette, Bouyer Nadia, Meunier Magaly, Bousser Albert, Léoment Nathalie, Deschamps Valérie, Fouché Sylvie, Nicolas Cluseau, Hauwaert Gaëlle, Moraud Franck (arrivée à 20 h 15)

Absents excusés : Bonnisseau Denis, Fombelle Morgan, Grimaud Marie-Thérèse (pouvoir donné à Nicolas Cluseau), Biraud Alain

Absents : Airault-Mounier Stéphanie

Secrétaire de séance : Sylvie Fouché

Approbation à l'unanimité du Procès-Verbal de la séance du conseil municipal du 12 février 2019

1/4 d'heure citoyen

Intervention d'un administré qui sollicite la modification de ses parcelles (D 721 / 719 / 718) classées actuellement en zone Ua et la parcelle ZR 24 classée actuellement en zone N, en zone A (agricole) pour y construire des serres (600 m²).

Cette demande avait déjà été réalisée lors du projet « Intermarché » auprès de la communauté de communes.

Le maire et quelques élus se chargent de prendre rendez-vous avec les représentants de la communauté de communes pour demander ce changement.

Projet parc Eolien de Ruffec - Avis du conseil municipal

Le maire porte à connaissance des membres du conseil municipal le projet de construction de 5 éoliennes de type Vestas V136 de 4,2 MW de part et d'autre de la N10, et de 2 postes de livraison proche des éoliennes E2 et E3.

Le mât est en acier d'une hauteur de 112 m, Hauteur 180 m, pâles d'un rayon de 68 m.

Ce projet de construction est présenté par la Société FERME EOLIENNE DE RUFFEC SAS. L'enquête publique a eu lieu du 23 janvier 2019 au 22 février 2019.

Le maire donne aussi lecture d'un courrier de l'association Eostress des Adjots.

Une partie de la commune de Limalonges étant comprise dans le périmètre (6 kilomètres), il appartient au maire de demander l'avis du conseil municipal sur cette demande.

Avis du conseil municipal : 11 votants

POUR : 0

CONTRE : 6

ABSTENTION : 5

Le conseil municipal donne un avis défavorable à ce projet.

Projet de parc Eolien de Blanzay - Avis du conseil municipal

Le maire porte à connaissance des membres du conseil municipal le projet de construction de 9 éoliennes de type Vestas V136 de 4,2 MW

Zone Ouest : 4 éoliennes en prolongement des éoliennes de Saint Pierre d'Exideuil

Zone Est : 5 éoliennes deux axes parallèles Sud Ouest/Nord-Est

2 postes de livraison à proximité de la E1 à l'est et de la E4 à l'ouest

Ce projet de construction est présenté par la Société FERME EOLIENNE DE BLANZAY SAS. L'enquête publique a lieu du 4 mars 2019 au 4 avril 2019.

Le maire donne aussi lecture d'un courrier de l'association de Défense et de Protection de l'environnement de Blanzay.

Une partie de la commune de Limalonges étant comprise dans le périmètre (6 kilomètres), il appartient au maire de demander l'avis du conseil municipal sur cette demande.

Avis du conseil municipal : 11 votants

POUR : 0 CONTRE : 6 ABSTENTION : 5

Le conseil municipal donne un avis défavorable à ce projet.

Marché public « réaménagement de logements communaux en maison des associations avec réhabilitation des vestiaires du foot et création d'un city-stade » : avenant n° 1 lot n° 8

Madame le maire informe le conseil municipal qu'au cours des travaux, il a été décidé d'effectuer des modifications suivantes :

Travaux en moins : volets battants bois exotique

Entreprise attributaire : MOYNET ALU Lot n° 8 menuiseries extérieures
79180 Chauray

Montant du marché initial :	20 961.45 € HT	25 153.74 € TTC
Montant Avenant n° 1 :	- 702.90 € HT	- 843.48 € TTC
Total :	20 258.55 € HT	24 310.26 € TTC

Le conseil municipal autorise Mme le maire à signer l'avenant n° 1 au marché public de travaux.

Marché public « réaménagement de logements communaux en maison des associations avec réhabilitation des vestiaires du foot et création d'un city-stade » : avenant n° 2 lot n° 10

Madame le maire informe le conseil municipal qu'au cours des travaux, il a été décidé d'effectuer des modifications suivantes :

Travaux en moins : pose de toile de verre dans les bureaux / peinture volets extérieurs garde-corps remplacés

Travaux en plus : peinture sous face escalier, brossage, ponçage et vernis sur marches et contremarches

Entreprise attributaire : DUMUIS Lot n° 10 peintures
86 240 LIGUGE

Montant du marché initial :	25 000.38 € HT	30 000.00 € TTC
Montant Avenant n° 1 :	718.21 € HT	861.85 € TTC
Montant Avenant n° 2 :	1 646.69 € HT	1 976.03 € TTC
Total :	27 365.28 € HT	32 838.34 € TTC

Le conseil municipal (par 10 voix pour et 1 voix contre) autorise Mme le maire à signer l'avenant n° 2 au marché public de travaux.

 **Marché public « réaménagement de logements communaux en maison des associations avec réhabilitation des vestiaires du foot et création d'un city-stade » : avenant n° 2 Lot n° 7**

Madame le maire informe le conseil municipal qu'au cours des travaux, il a été décidé d'effectuer des modifications suivantes :

Travaux en plus : mise en sécurité fenêtre escalier / volets battants

Entreprise attributaire : MARQUIS et ROBERT Lot n° 7 cloisons - plafonds
86 400 SAVIGNE


Montant du marché initial :	54 017.28 € HT	64 820.74 € TTC
Montant Avenant n° 1 :	2 162.37 € HT	2 594.84 € TTC
Montant Avenant n° 2 :	1 542.90 € HT	1 851.48 € TTC
Total :	57 722.55 € HT	69 267.06 € TTC

Le conseil municipal autorise Mme le maire à signer l'avenant n° 2 au marché public de travaux.

 **Communauté de communes : adoption du rapport de la CLECT**

Madame le maire présente le rapport de la CLECT de la communauté de communes « Mellois en Poitou » sur les transferts de charges effectifs (contribution au SDIS - réajustement des attributions de compensations)

Après délibération, le conseil adopte, à l'unanimité, le rapport de la CLECT

 **Collège Anne Frank : demande de subvention**

Madame le maire informe le conseil que le Collège Anne Frank de Sauzé-Vaussais organise un séjour dans la Manche et le Calvados du 8 au 12 avril 2019.

Le coût par famille est de 260 €.

Le collège souhaiterait connaître la position de la commune sur une participation financière éventuelle pour aider les familles.

1 enfant de la commune est concerné par ce séjour.

Le conseil municipal donne un avis favorable pour octroyer une aide de 50 € à la famille sur sa demande.

Vote des subventions 2019

✓ Donneurs de sang	100 €
✓ Hôpital pour enfants Poitiers	50 €
✓ Hôpital de Ruffec	150 €
✓ Banque alimentaire	250 €
✓ Resto du Cœur	250 €
✓ Secours catholique	250 €
✓ SEP Sauzé-Vaussais	446 € (voyage ski)
✓ APECAF Sauzé-Vaussais	100 €
✓ Asso° Mot à Mot	150 €
✓ Radio 4B	80 €

TOTAL : 1 826 €

Le conseil municipal décide de faire parvenir à chaque association un courrier les informant du montant de leur subvention octroyée, et en leur demandant à l'avenir de faire parvenir leur éventuelle demande avant le 31 janvier de chaque année en joignant un bilan financier. Au-delà de cette date, leur demande ne sera pas prise en considération.

Maison des association : adoption du règlement et de la convention

Suite à la création de la maison des associations, Madame le maire donne lecture du projet de règlement de la maison des associations ainsi que de la convention.

Après quelques modifications et ajustements, le conseil municipal adopte le projet de règlement ainsi que la convention.

Point à préciser : voir avec RIC Collectivités s'il est possible de mettre en ligne sur le site de la commune un calendrier de réservation accessible par les associations.

Zonage PLU du terrain de Périssac classé actuellement en zone 1AU et proposition achat maison

Suite à la demande de la commune de Limalonges pour un projet de lotissement au hameau de Périssac, le conseil communautaire a annulé la délibération du 9.07.2018 et a prescrit la modification n°1 du PLU de Limalonges en remplaçant « supprimer la zone 1 AU située en lisière du hameau de Périssac de manière à la restituer à la zone agricole » par « réduire la zone 1AU située en lisière du hameau de Périssac de manière à la restituer la zone agricole » à la réunion du 25 février 2019

Maison de Périssac + Bâtiments + Terrains : 110 000 € + frais d'actes

3 opérations : logement locatif + Bâtiment communal + Lotissement

Madame le maire demande un vote pour l'achat de la maison et l'adoption du projet.


Vote à bulletin secret : 11 votants

POUR : 5

CONTRE : 5

ABSTENTION : 1

Au vu de ce résultat, le vote est reporté à la prochaine réunion de conseil municipal.

 **Devis adoptés** (Magaly Meunier sort de la salle pour le vote du devis de Jean-Luc Texier)

<u>Grange pastel</u> : armoire + panneau affichage + support rétro	397.00 € TTC
<u>Electricité terrain de pétanque</u> JL Texier Prévoir une tranchée	2 881.20 € TTC
<u>Mairie</u> : Réfection de la dalle d'entrée et des marches Réfection de la pierre sous la rambarde Vincent Charruyer	4 509.42 € TTC
Restauration du puits devant les écoles : Martin Construction	1 680.00 € TTC

 **Devis en instance (NEXECUR)**

1. **Surveillance pour sécurisation** :

<u>Atelier municipal</u> avec système anti-intrusion + Redevance mensuelle de 37,35/mois TTC	1 422.77 € TTC
<u>Maison des associations</u> Vidéo protection avec 2 caméras	3 968.09 € TTC
<u>Vestiaires city stade</u> Vidéo protection avec 3 caméras	4 493.59 € TTC
<u>Salle des Fêtes</u> Vidéo protection avec 4 caméras	5 329.32 € TTC
Total sans redevance mensuelle	15 213.77 € TTC

Décision reportée, mais prévoir la somme au budget.

2. **Création plateau surélevé, Place arrêt bus entre maison des associations et salle socioculturelle**

Entreprise BARRE	23 398.44 € TTC
<u>Détails</u> :	
Mise en place	426.00 € TTC
Création parking bus	8 207.40 € TTC
Plateau surélevé 15 x 6,5 m	6 683.40 € TTC
Dos d'âne	1 365.12 € TTC
Pose tube eaux pluviales	495.00 € TTC
Signalisation	4 362.00 € TTC
Marquage au sol	1 859.52 € TTC

Redemander un devis pour un plateau de 5 m...

 **Achat élagueuse**

2019/408-468

Madame le maire présente plusieurs devis concernant l'achat d'une élagueuse.
Celui de la SARL Michelet de Linazay est retenu :

<u>Faucheuse Elagueuse</u> SMA puma 2455 portée 5,50 m Puissance rotor 82CV	31 800.00 TTC
---	---------------

Rouleau palpeur diamètre 160
Sécurité marche arrière

60.00 TTC
354.00 TTC

Total

32 214.00 TTC

Reprise de l'ancienne : 8 000 €

DIVERS

1. Bulletin municipal : A partir de 2019, il n'y aura qu'1 bulletin municipal par an. A préparer dès le mois de juin, mais édition en novembre et distribution début décembre.
2. Aménagement du chemin devant les vestiaires du foot, fait par Michaël Meunier.
3. Nettoyer le terrain de tennis, voir pour le grillage et acheter un filet
4. Réunion communication + commission : 18 mars à 20 h